



INTER-RÉSEAUX

Développement Rural

TERME DE REFERENCES POUR UNE EVALUATION D'INTER-RESEAUX DEVELOPPEMENT RURAL

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

L'association Inter-réseaux Développement rural est un réseau d'acteurs africains et européens d'horizons divers (organisations paysannes, ONG, chercheurs, experts, partenaires techniques et financiers, décideurs) engagés sur les enjeux de développement agricole et rural en Afrique. Si ses activités ont commencé en 1996, l'association a été formellement créée en 2005.

Le travail de l'association est cadré à la fois par la [Charte](#) signée par ses membres et son [plan d'orientation stratégique 2018-2022](#). Ainsi Inter-réseaux s'est donnée quatre missions pour faciliter ses actions en faveur d'une **agriculture familiale durable** : (i) favoriser l'accès à l'information (veille informationnelle, veille événementielle, etc.), (ii) produire des connaissances issues du dialogue et de la mise en débat sur des sujets d'intérêts pour le réseau (organisation de cycles thématiques d'échanges, publications, ...), (iii) valoriser les réflexions et les expériences des membres du réseau (élaboration et diffusion de documents de capitalisation), (iv) renforcer les capacités des membres en termes de capitalisation, de production et valorisation de contenus, etc.

Le cœur de métier d'Inter-réseaux est centré sur l'information (production de contenu), la communication (la diffusion de ce contenu) et la gestion des connaissances. L'association vise à mettre en vis-à-vis différents points de vue et à susciter le débat. Elle ne fait pas de plaidoyer.

Les thèmes traités sont les politiques agricoles, le financement de l'agriculture, les questions de mise en marché des produits agricoles, le devenir des exploitations familiales agricoles et pastorales. Des cycles thématiques annuels ou pluri-annuels sont organisés au sein ou transversalement à ces grands thèmes.

Les principaux cycles thématiques en 2021-2023

- *Avenir du pastoralisme*
- *Implication du secteur privé dans l'agriculture africaine*
- *Conseil agricole*

Chaque année, d'autres thèmes peuvent être définis avec les membres.

Pour plus d'informations : voir le site web d'Inter-réseaux, <http://www.inter-reseaux.org>

L'association Inter-réseaux qui est de droit français possède des bureaux à Nogent-sur-Marne à côté de Paris (3 personnes depuis mai 2023 4 précédemment) et à Ouagadougou (5 personnes depuis mai 2023 6 précédemment) mais a également des personnels positionnés depuis avril 2023 à Montpellier (une personne) et à Cotonou (une personne).

Inter-réseaux Développement rural a reçu sur la période 2021-2023 des fonds d'origines diverses lui permettant de consolider un budget annuel autour de 600 000 € basé sur une contribution importante (environ 50%) de la division OSC de l'Agence Française de

Développement. Les autres fonds proviennent chaque année de plus de 12 partenariats (subventions, projets ou prestations). En moyenne 15% des fonds sont apportés par ses membres.

2023 est la dernière année du triennal signé avec l'AFD pour un montant de 840 000 €. Ce financement est rattaché à la ligne intitulée « structuration du milieu associatif ». Dans ce cadre, IR souhaite réaliser une évaluation des points majeurs survenus durant la période 2021-2023 en tenant compte du fait que les précédents processus d'évaluations encore récents ont déjà défini des axes d'amélioration qui sont actuellement en progression.

Les derniers processus d'évaluation ou travaux de suivi permettant d'expliquer les évolutions majeures d'IR sont les suivants :

- 2011 : *Evaluation à visée prospective d'Inter-réseaux Développement rural* (Iram, Larès)
- 2014 : *Revue à mi-parcours du Plan d'Orientation Stratégique 2012-2016* (Martin Vielajus)
- 2017 : *Accompagnement à la définition et à l'opérationnalisation d'une nouvelle stratégie pour Inter-réseaux Développement rural* (Cota)
- 2017 : *Evaluation prospective des publications d'Inter-réseaux* (Com4Dev)
- 2020 : *Evaluation du triennal 2018-2020* (D. Neu & D. Thieba)

2. QUELQUES ELEMENTS MAJEURS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DU TRIENNAL EN COURS :

Au niveau général

- Le renforcement des échanges au niveau régional en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) est à noter qu'il s'agisse des échanges entre les réseaux d'organisations paysannes (OP), entre ceux-ci et les instances régionales ou dans le montage d'opérations multi-acteurs associant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.
- La situation sécuritaire en AOC et plus particulièrement au Sahel ainsi que dans la zone du lac Tchad est de plus en plus préoccupante et touche aussi des pays comme le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Les acteurs ruraux (pasteurs, éleveurs, agriculteurs et autres acteurs) sont les premiers touchés et en ricochet les acteurs qui les appuient. L'insécurité génère une restriction des emblavements et entrave les mouvements des personnes, des troupeaux et des marchandises. De plus, elle provoque de forts déplacements internes au Burkina-Faso (près de 2 millions de personnes) et dans les pays limitrophes.
- La crise sanitaire mondiale due au Covid 19 qui s'est développée en 2020 a continué d'avoir des effets sur 2021 et 2022. Elle est venue à la fois troubler les activités en zones rurales et sur les filières, les initiatives des autorités nationales et régionales, les programmes de coopération et les échanges régionaux et internationaux, les investissements privés et publics.
- L'AOC est particulièrement touchée par le changement climatique avec des effets nets en termes de précipitations et de températures.

Au niveau d'Inter-réseaux

- Les travaux de réflexion, de capitalisation et de publication se sont poursuivis mais ont aussi pris une ampleur différente en particulier sur des sujets comme le pastoralisme, l'implication du secteur privé en agriculture, le conseil agricole.
- Méthodologiquement un travail important a été fait sur la notion de valorisation des connaissances (groupe de travail, production d'un guide, expérimentation).
- La veille et la mise en valeur d'informations utiles aux acteurs du développement rural se sont poursuivies tout comme l'accompagnement de membres et partenaires dans leurs réflexions et leurs processus de renforcement de connaissances et de savoirs.
- Le site internet d'IR, outil majeur pour la diffusion d'informations, a été renouvelé.
- L'assemblée générale a été ouverte à de nouveaux membres étendant à la fois la couverture géographique et les profils des organisations membres. Au 1^{er} mai 2023 l'AG

d'IR est constituée de 26 organisations et 22 personnes physiques basés dans 5 pays d'Europe et 8 pays d'Afrique chacun pouvant avoir des actions ou des membres (pour les organisations) dans de multiples pays voire continents.

- Des accords-cadres sont en préparation avec plusieurs membres.
- Le processus de mise en place du POS 2023-2027 est en cours ainsi que la définition d'une stratégie à dix ans (2023-2033).
- Des nouveaux partenariats techniques et financiers ont été instaurés (19 partenariats signés en 2022).
- La situation financière reste un défi tous les ans.
- Le siège social a été déplacé.
- La localisation de l'équipe technique a évolué et le poste de coordinatrice des publications a été fermé. Un poste de chargé de communication a été ouvert.

3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Inter-réseaux Développement rural (IR) souhaite faire évaluer l'ensemble de ses activités avec une attention particulière sur les processus d'animation sous toutes leurs formes dans le cadre défini par les objectifs spécifiques du triennal 2021-2023 tels que présentés dans la Note d'Initiative ONG (Niong) à la base de la convention de financement signée avec l'AFD¹.

IR réalisera des enquêtes (cf. plus loin) en amont et en parallèle de l'intervention des consultant.e.s², qui apporteront des éléments utiles en complément du travail confié à ces dernier.ère.s pour apprécier les réalisations, les effets et impacts ainsi que les résultats du travail mené par IR plus particulièrement depuis 2021. Ainsi le point de référence pour les consultant.e.s sera la Niong et plus spécifiquement le chapitre V du document qui précise en particulier les objectifs, résultats attendus, activités et méthodes.

Les consultant.e.s devront, (i) porter une appréciation sur le chemin parcouru et (ii) faire des propositions opérationnelles autour des questions posées dans le paragraphe suivant.

Cette évaluation nourrira le prochain projet qu'IR proposera à l'AFD pour la période 2024-2026.

4. QUESTIONS ÉVALUATIVES

L'animation du réseau des membres d'IR et, plus largement, de processus multi-acteurs entre organisations du développement agricole et rural (DAR) en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) structure les activités d'IR.

Cela concerne plusieurs dimensions importantes pour expliquer les avancées (ou pas) d'IR entre 2021 et 2023 et proposer des ajustements ou des évolutions dans un esprit de renforcement de la structuration du milieu associatif.

En quoi, sur le triennal en cours, cette approche a-t-elle permis :

- D'améliorer la qualité/la pertinence/l'utilité/la diversité des informations mises à la disposition (gratuitement) des publics d'IR, via les différents médias utilisés ;
- D'agir de façon pertinente pour les organisations de producteurs et productrices et des organisations qui les appuient via des processus de production et de valorisation des informations et connaissances pour de futurs projets de terrain ou pour le positionnement des acteurs du DAR en vue de dialogues avec les décideurs ;
- De construire des connaissances/compétences/positions communes ou convergentes, par la mise en débat, la mutualisation des compétences, le partage des connaissances ;

¹ Cf. le cadre logique de la Niong en annexe

² Dans ces termes de références les termes « les consultant.e.s » et « les évaluateur.trice.s » qui sont employés désignent le, la, les, consultant.e.s qui réaliseront l'évaluation

- De prendre en compte d'éléments transversaux que sont pour ce programme en particulier, le genre, l'environnement ;
- De consolider le modèle économique, institutionnel et opérationnel d'IR.

POUR APPRECIER CES ELEMENTS IL CONVIENT DE PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS SUIVANTES :

1. Comment IR s'est-il adapté aux changements structurels et aux « crises » dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) ?

- Comment IR a géré les conséquences économiques d'événements importants qui ont marqué la période 2020-2023 : Crise Covid-19, insécurité en AOC ?
- Quelles évolutions politiques, économiques, du contexte du DAR en AOC ont été prises en compte (ou pas) dans les activités d'IR ? Comment ?

2. Les services proposés par IR se sont-ils adaptés à la demande/ au contexte du développement agricole et rural (DAR) en AOC, à la demande des acteurs (OPR, OSC, Institutions) et des « publics » d'IR, en termes d'offres, de méthodes, de thèmes, de média, ... ? les demandes ont-elles évolué en regard de l'évolution du contexte et des crises subies en AOC ?

- IR a développé des processus d'animation et de construction collective pour la réalisation de publications (en particulier *Grain de sel* et les synthèses). Quelle est la plus-value de cette démarche de construction collective, durant le processus et au-delà ?
- Quelles évolutions des activités d'IR en matière de gestion des connaissances, de valorisation des savoirs ? Les capacités des membres et partenaires d'IR dans ces domaines ont-elles été renforcées et de quelles manières ? Quelles évolutions peuvent être suggérées ?
- Comment les questions de genre, de climat, ont-elles été traitées ?
- IR a-t-il contribué au renforcement des OPR ?

3. IR a-t-il pu consolider, élargir, densifier, ses trois cercles d'impact : les membres du réseau, les partenaires non membres, le public ?

- Comment le travail en réseau a-t-il évolué depuis 2020 ? En quoi l'animation du réseau a-t-elle évolué ? avec quels résultats ?
- L'organisation (les équipes techniques) est-elle adaptée, en compétences, nombre, localisation, etc. ?
- Les « produits » d'IR (les formations, les publications, les animations) sont-ils mieux adaptés à la demande des acteurs de la DAR en AOC ?
- Comment les membres et partenaires d'IR contribuent-ils à la réalisation et au financement des activités ? quelles évolutions acceptables pourraient être apportées ?

Les recommandations sur ces trois questions évaluatives devront tenir compte des acquis d'IR, de ses métiers et de leurs évolutions envisagées dans le cadre de la réflexion stratégique (gestion des connaissances comme moyen de renforcer les compétences du DAR) et de l'évolution des contextes qu'il s'agisse de la situation en AOC ou des modalités de relations Nord-Sud et Sud-Nord.

Les recommandations devront concerner également 3 aspects opérationnels :

Le modèle économique

Depuis 10 ans Inter-réseaux a gardé un budget autour de 600 000 €. Ce niveau budgétaire a été maintenu grâce à un financement structurant de l'AFD (division OSC) et l'identification de plus de douze financements chaque année venant compléter le plan de financement avec certains qui correspondent plus à des « prestations de services ». Grâce à cela des activités ont été réalisées et développées, de nouveaux outils ont été mis en place.

Les consultant.e.s remettront des recommandations, afin à la fois de permettre de maintenir, voire augmenter, le budget annuel et d'**alléger la charge de gestion courante** dû à la multiplication des dossiers mais aussi de limiter les risques de trésorerie. Les consultant.e.s pourront proposer des alternatives pour consolider les ressources. Ils s'attacheront à traiter l'importance des prestations/appui pour les membres et partenaires en regard de la mission d'intérêt général. La pertinence et l'utilité de la mission de prestation/appui développée depuis quelques années devront être regardées en intégrant dans l'analyse les notions de subsidiarité et complémentarité avec les membres. Les évolutions des modalités de financement d'AFD/OSC seront aussi intégrées dans la réflexion.

L'appréciation des résultats et les propositions devront aussi tenir compte de l'évolution du contexte sécuritaire en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le format de l'équipe technique et la mobilisation des membres

Depuis ses origines IR s'appuie sur une équipe technique salariée (ET) et ses membres.

Fin 2022, il a été décidé de réorganiser l'ET. Deux personnes du bureau de Ouagadougou ont été relocalisées à Cotonou et à Montpellier. Cette décision a été guidée à la fois par des éléments du contexte (situation sécuritaire) mais aussi par la volonté d'opérationnaliser un mode de travail différent, plus près de plus d'acteurs actifs pour le DAR en AOC. Le poste de coordinateur.trice des publications a été fermé pour des raisons économiques, entraînant des évolutions des modalités d'élaboration des publications. Par ailleurs, une réflexion a été engagée sur l'évolution des métiers, des profils dans l'ET avec le renforcement de la fonction de gestion des connaissances.

Les partenariats

IR avance progressivement dans la construction de cadres de partenariat (en particulier avec des universités et les institutions de recherche mais aussi avec ses membres) dans l'esprit de renforcer à la fois des actions multi-acteurs et de plus les ciblées. Peut-on progresser plus rapidement dans ce sens et rendre plus vivant de tels cadres ? en conclure avec d'autres réseaux, organisations, structures d'enseignement recherche, partenaires techniques et financiers ?

Au total les consultant.e.s veilleront à ce que ses propositions intègrent systématiquement une cohérence entre les demandes des membres et acteurs du développement rural africain, les objectifs que peut se fixer en conséquence l'association et les moyens qu'elle peut mobiliser à la fois en termes humains et financiers.

5. ORGANISATION DE L'EVALUATION

En parallèle, du processus de recrutement des consultant.e.s et des premières semaines de leur travail, l'équipe technique en lien avec la gouvernance d'IR va réaliser un travail d'enquête et de sondage sur plusieurs aspects concernant les réalisations de 2021 à 2023 pouvant apporter des éléments utiles aux consultant.e.s. Ce travail concernera en particulier :

- Une mise à jour des indicateurs précisés dans la Niong du triennal 2021-2023 (juillet 2023) ;
- La meilleure connaissance du lectorat des publications et de l'utilisation qu'ils font des productions d'IR (début septembre 2023) ;
- La meilleure connaissance des internautes qui fréquentent le site web et les pages d'IR sur les réseaux sociaux (août 2023) ;
- Quelques points pouvant guider la méthode de travail des consultant.e.s.

Les consultant.e.s devront proposer une méthodologie tenant compte des différents éléments suivants :

- Il s'agira d'animer une réflexion auprès des membres d'IR (et des partenaires proches) pour préciser avec eux leurs appréciations vis-à-vis d'IR, les services rendus par IR, les

actions menées en commun, etc. avec deux ans de recul depuis la mise en place du triennal.

- Les consultant.e.s auront des entretiens aussi bien avec des membres qu'avec des acteurs non membres d'IR en Europe et en Afrique de l'Ouest et du Centre³.
- Un temps d'échange faisant intervenir les consultant.e.s sera organisé lors d'un conseil d'administration exceptionnel.
- Les propositions concerneront les questions évaluatives mais des suggestions pouvant être utiles pour les années à venir en lien avec le POS 2023-2027 sont attendues également.
- Enfin nous attirons l'attention des consultant.e.s sur le fait qu'il n'est pas envisageable de décaler le travail dans le temps et que celui-ci devra impérativement être terminé dans les délais précisés dans le calendrier prévisionnel (cf. paragraphe 9).

Produits attendus

1. Une note de cadrage qui sera discutée avec le Comité de pilotage et de suivi (CPS) (voir ci-dessous).
2. Un rapport en version provisoire qui sera discuté avec le CPS qui fera des remarques orales et écrites. Il devra contenir les réponses proposées aux questions évaluatives et présentant les recommandations pour la période 2024-2026 (20 pages maximum hors annexes).
3. Une présentation du rapport provisoire amendé par le CPS au cours d'une réunion spéciale du Conseil d'administration.
4. Un rapport en version définitive (25 pages maximum hors annexes).

6. COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI (CPS)

Un CPS sera constitué de 6 personnes :

- La Présidente d'Inter-réseaux qui dirigera ce comité ou une personne qu'elle désignera pour le présider.
- 2 autres membres du Conseil d'administration ;
- 3 membres de l'équipe technique dont le Directeur ;

Le comité sera consulté depuis la rédaction des termes de références jusqu'à la diffusion des conclusions du travail de l'évaluation. Il veillera en particulier à la qualité du choix des consultant.e.s. Il sera leur interlocuteur pour le cadrage de l'évaluation, les questions méthodologiques et la discussion des résultats de l'évaluation aux différents stades d'avancement du travail.

Ce comité se réunira ou sera consulté à distance :

- Pour valider les TdR et la liste des bureaux / consultant.e.s consulté.e.s ;
- Pour l'analyse des offres ;
- Pour une réunion de cadrage avec les consultant.e.s sélectionné.e.s ;
- Pour la présentation du rapport provisoire ;
- Pour la préparation du temps d'échange prévu lors du CA ;
- Des réunions ad hoc pourront avoir lieu en fonction de la mobilisation des consultant.e.s.

L'interlocuteur direct des consultant.e.s pour toutes les questions relatives à la mise en place et à la réalisation de l'évaluation sera le directeur d'Inter-réseaux (christophe.jacqmin@inter-reseaux.org).

³ Il devra être tenu compte de la part des consultant.e.s du contexte sécuritaire pour planifier les éventuelles missions. En conséquence des interactions à distance sont à intégrer dans la méthodologie.

7. PROCESSUS DE SELECTION DE L'EQUIPE DE CONSULTANT.E.S

Le choix du.de la consultant.e ou de l'équipe de consultant.e.s sera établi au vu du dossier fourni qui devra contenir :

- Une proposition technique de maximum 7 pages mettant en avant la perception du contexte d'Inter-réseaux Développement rural, l'approche des questions évaluatives des présents termes de référence et une proposition méthodologique pour les différents aspects du processus allant jusqu'au rendu final. Cette proposition devra également inclure la présentation du ou des personnes mobilisées (si le choix est fait de constituer une équipe de plusieurs consultant.e.s, une répartition des tâches au sein de cette équipe sera présentée). La présentation ci-dessus des objectifs, des questions évaluatives et des souhaits de recommandations met en exergue le besoin de certaines compétences qui devront être exposées dans la proposition technique.
- Une proposition financière.
- Le ou les CV du ou des consultant.e.s et les références des structures porteuses éventuelles.

Les éléments qui guideront le choix du comité de pilotage seront :

critères	pondération
- Perception du contexte d'Inter-réseaux et de la problématique générale de l'évaluation ; - Approche des questions décrites au paragraphe 4 des présents termes de références ;	30%
- Méthode de travail proposée et la capacité démontrée à mener des travaux à distance (entretiens, échanges en groupe) ; - Le calendrier proposé	25%
- Profil.s du ou des consultant.e.s (et leur complémentarité) ;	40%
- Budget prévisionnel et en particulier la répartition des dépenses	5%

8. BUDGET DE L'EVALUATION

Le budget de la proposition ne devra pas excéder 20 000 € TTC (y compris divers et imprévus éventuels, 3% du budget prévisionnel maximum).

Des pénalités de retard seront prévues au contrat.

9. CHRONOGRAMME

Cette opération doit être terminée au plus tard au 14 décembre 2023, date de remise du rapport final. Les résultats de l'évaluation alimenteront les travaux de préparation d'une nouvelle requête de financement à l'AFD pour la période 2024-2026.

Etapes de la démarche : Préparation et cadrage (dont réunion de cadrage avec le CPS), période des entretiens en présentiel et/ou à distance, rédaction et restitution du rapport provisoire (dont réunion avec le Comité de pilotage), présentation et débat lors d'une réunion du Conseil d'administration et finalisation du rapport final.

Cela devra tenir compte des différentes échéances et rencontres suivantes :

- 15/06/2023 : diffusion des termes de références de l'appel d'offre
- 21/07/2023 à 15h00 TU : date et heure limite de remise des offres
- 27/07/2023 : choix final de la ou du consultant.e ou de l'équipe de consultant.e.s
- 4/08/2023 : signature du contrat et début de l'évaluation ; réunion de cadrage avec le comité de pilotage dans la foulée
- 20/10/2023 : remise du rapport provisoire et échange à distance avec le comité de pilotage incluant les recommandations
- Semaine du 23/10/2023 : restitution au Conseil d'Administration

- 1/12/2020 : remise du rapport définitif.

10. PERSONNES DE REFERENCES A MOBILISER POUR L'EVALUATION

Au cours de l'évaluation les personnes suivantes pourront être rencontrées et consultées :

- Membres du CPS ;
- Membres du CA et de l'AG ;
- Equipe technique dans ses différentes localisations ;
- Membres du réseau et partenaires techniques et financiers.

11. QUELQUES DOCUMENTS DE REFERENCES

- La Niong 2021-2023 (Projet Intérêt Général : Structuration du milieu associatif-SMA) intitulée : *Améliorer les pratiques de développement agricole et rural en Afrique par la mise en réseau des acteurs et des savoirs* ainsi que la convention de financement
- Le rapport de la première tranche du triennal
- Les rapports annuels
- Les statuts de l'association et le règlement intérieur
- La Charte d'Inter-réseaux
- Le POS 2018-2022
- Les rapports du CA et de l'AG
- Les différentes publications d'IR produites depuis 2021
- Les différents documents liés aux évaluations cités page 2 des présents TDR
- La réflexion stratégique à dix ans débattue lors de l'AG de juin 2023 et les versions provisoires puis définitive du plan d'orientation stratégique 2023-2027
- Guide méthodologique de l'AFD concernant le dispositif d'appui aux initiatives des organisations de la société civile (OSC) et plus spécifiquement la *Fiche-outil 5 : Les principes d'évaluation et de capitalisation des projets.*

Annexe 1 : CADRE LOGIQUE de la Niong

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectif global	Contribuer à la structuration et consolidation de systèmes alimentaires durables, inclusifs et sains reposant sur les agricultures familiales, et ce en améliorant les connaissances de la communauté du développement agricole et rural.	<u>Indicateur d'impact :</u> Indicateurs de la Décennie de l'agriculture familiale et notamment l'adoption de plans d'actions nationaux et sous-régionaux en Afrique de l'Ouest et du Centre	Monitoring de la Décennie pour l'agriculture familiale et notamment du Forum rural Mondial (membre d'IR)
Objectifs spécifiques	<p>OS1. La communauté du développement agricole et rural repère plus facilement les informations et ressources qui leur sont utiles pour leur action (gestion de projets, enseignement et formation, recherche, plaidoyer, définition de politiques publiques).</p> <p>OS2. Les organisations paysannes et rurales (OPR) et les organisations d'appui aux OPR produisent et valorisent des informations issues du terrain et ont à disposition des informations (institutionnelles, techniques, scientifiques, politiques) qui leur sont utiles pour se positionner.</p> <p>OS3. La communauté du développement rural construit collectivement des connaissances grâce au partage d'expériences, à la mise en débat et à la mutualisation des compétences.</p> <p>OS organisationnel. L'animation participative du réseau, aidée par des outils collaboratifs numériques, permet de dynamiser la participation des membres et d'enrichir par leurs diversités les activités du réseau.</p>	<p><u>Indicateur d'effets (utilité et utilisation des connaissances) :</u></p> <p>Taux d'utilisation de ces connaissances pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement et la formation (cible : 30% des utilisateurs) - Pour la mise en place de programmes et projets (cible : 40% des utilisateurs) - Pour le plaidoyer et la prise de décision politique (cible : 30% des utilisateurs) <p>Indicateurs toutes géographies confondues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes ad hoc (enquêtes de lectorat, etc.) - Questionnaires de satisfaction/bilan.
Résultats attendus pour l'OS1	<p>Résultat 1 - Les informations relayées sont pertinentes et correspondent aux besoins.</p> <p>Résultat 2 - Le traitement de l'information permet de gagner en efficacité.</p> <p>Résultat 3 - la veille en réseau permet de mettre à disposition des informations "rares" ou discrètes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'usage des bulletins de veille (taux d'ouverture avec une cible de 20% et de clics avec une cible de 10%) - Taux de satisfaction (adéquation aux besoins, gain de temps occasionné, utilité) - Nombre de ressources rares ou discrètes relayées (3 par an) - Nombre de veilleurs actifs.ve.s. (cible : 6) 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques des solutions d'e-mailing - Enquête de lectorat - Tableaux de bords de la participation des membres

Résultats attendus pour l'OS2	Résultat 1 - Les Organisations Paysannes et Rurales améliorent leur production de connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de capitalisations réalisées (2 par an), nombre d'organisations et de personnes au sein de ces organisations impliquées, nombre de formations (au moins 1 formation par an). - La qualité de l'information produite dont la prise en compte d'informations sensibles au genre ; qualité des processus de production de cette connaissance ; apprentissages suscités 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans post-capitalisations systématiques notamment sous la forme de rapports d'étonnement (qu'avez-vous appris ? quelles informations vous ont surpris ?)
	Résultat 2 - Les OPR et les organisations les appuyant valorisent et partagent mieux ces connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'implication des OPR et de leur personnel dans les diagnostics informationnels, les formations et les travaux de diffusion (1 par an) - Nb de contenus produits d'OPR relayés par IR et le nombre de vue (4 par an) - Appréciation des OPR et de leur personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens et bilans post activités - Evaluation - Tableau de bord de suivi des activités
	Résultat 3 - Les OPR ont accès à des connaissances adaptées	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'implication des organisations paysannes dans les processus de diffusions vers le terrain - Variété des supports déclinés plus spécifiquement pour mieux toucher les OP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens et bilans post activités - Disponibilité des supports de diffusion - Evaluation
Résultats attendus pour l'OS3	Résultat 1 - Les processus collaboratifs sont renforcés et les contenus produits sont de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de collaboration : nombre de contributeur.rice.s, de commentaires, d'échanges, au moins 10 par publication) - Qualité des publications - Composition des comités de rédaction (10 personnes avec équilibre femme-homme) - Nombre de publications <i>Grain de sel</i> (2 par an) et de Synthèse d'IR (2 par an) - Nombre de cycles thématiques (3 sur l'ensemble du projet) - Nombre de partenariats engagés (cible : 3 par an) - Apports financiers des membres (cible : 12% des ressources annuelles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques des outils numériques collaboratifs - Evaluation qualitative des publications - Enquête de lectorat - Tableau de bord de suivi des activités
	Résultat 2- Les connaissances produites sont valorisées et touchent des publics ciblés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs du site (+15% par an) - Nombre de téléchargements des publications (via les newsletters) (+15% par an) - Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux (+20% par an en moyenne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques du site internet - Statistiques des solutions e-mailings - Enquête de lectorat

		<ul style="list-style-type: none"> - Profil des bénéficiaires touchés (lecteurs et utilisateurs) - Nombre de campagnes d'abonnement lancées (cible : 1) - Nombre de produits d'informations réalisés avec des formats différents 	
Résultats attendus pour l'OSo	Résultat 1 - La vie associative et du réseau est dynamique et inclusive	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation des membres et administrateurs - Disponibilité d'une stratégie - Nombre de réunion de gouvernance (cible : 20 réunions) - Nombre de réunions techniques (cible : 6) - Disponibilité d'un répertoire d'acteur.rice.s 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du projet - Tableau de bord de suivi des activités
	Résultat 2 - Le réseau renforce collectivement ses capacités méthodologiques en gestion des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de "conclusions"/livrables au fil de l'eau ou en fin de cycle au sein du réseau. - Nombre de personnes ayant participé (cible : 10) et nombre d'échanges (cible : 20) 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation - Tableau de bord de suivi des activités
Activités à développer pour atteindre les résultats attendus 1 - 2 et 3 de l'OS1	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur leurs besoins et leurs évolutions sera réalisée (<u>activité 1</u>) - Mise à jour les méthodes de collecte d'information et les sources d'informations surveillées (<u>activité 2</u>). - Bulletins de veille bimensuels (20 généraux et 2 thématiques), des agendas du développement rural bimestriels et des notes de lecture (<u>activité 3</u>) - Mise en place d'un réseau de veilleurs.ses (<u>activité 4</u>) 	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipe pluridisciplinaire basée en France (Nogent-sur-Marne) et au Burkina Faso (Ouagadougou) composée de 3 chargé.e.s de mission thématiques & capitalisation, d'une chargée de mission dédié à la Revue Grain de sel, d'une Responsable des publications, d'un.e Chargé.e de communication, d'un Représentant à Ouagadougou, d'un Directeur et deux assistantes. - Des membres et partenaires qui contribuent à la réalisation des activités - Des prestataires de graphisme et de routage pour la Revue Grain de sel 	
Activités à développer pour atteindre les résultats attendus 1 - 2 et 3 de l'OS2	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et accompagnement de capitalisations de projets menés par les OPR ou par les organisations les accompagnant (<u>activité 5</u>) - Appuis-conseils ou de formation à la production de connaissances (veille, capitalisation, gestion d'informations, appui à l'organisation d'ateliers d'échanges) (<u>activité 6</u>) - Diagnostic informationnel et communicationnel des OPR (<u>activité 7</u>) - Appuis-conseils ou formation pour la valorisation des informations (<u>activité 8</u>) - Participation des OPR membres et de leurs représentants dans le module de formation coordonné par IR pour l'IEDES (<u>activité 9</u>) - Transmission de ces connaissances au sein des publications d'IR (<u>activité 10</u>) 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des bureaux (Nogent-sur-Marne et Ouagadougou) - Deux véhicules à Ouagadougou - Matériels et outils informatiques et numériques (site internet, solution e-mailings, logiciels d'édition ou de gestion des connaissances) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels - Rapports suivi des activités pour le Conseil d'administration - Site internet

	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les organisations médiatrices et diversification des formats (<u>activité 11</u>) 	<p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Immobilier, équipements technique et mobilier : 6 000 € 2- Achats et services extérieurs : 303 720 € 3- Frais de services, d'études et de prestations externes :122 000 € 4- Frais de voyages et déplacement et de mission : 87 000 € 5-Activités non ventilables : 63 500 € 6-Ressources Humaines : 1 216 100 € 7-Divers et imprévus : 6 000 € 8-Coûts indirects : 235 680 € <p><u>Total : 2 040 000 €</u></p>	
<p>Activités à développer pour atteindre les résultats attendus 1 - 2 et 3 de l'OS3</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des cycles thématiques (<u>activité 12</u>) - Animation des processus de rédaction de la revue Grain de sel (<u>activité 13</u>) - Animation des processus de rédaction des synthèses (<u>activité 14</u>) - Amélioration de la diffusion et de la communication (<u>activité 15</u>) - Collaboration avec les organisations médiatrices et diversification des formats selon les cibles (hors OPR) (<u>activité 16</u>) 		
<p>Activités à développer pour atteindre les résultats attendus 1 - 2 de l'OSo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des instances de gouvernance du réseau et élaboration d'une stratégie opérationnelle de moyen terme (<u>activité 17</u>) - Facilitation de l'interconnaissance au sein du réseau (<u>activité 18</u>) - Cycle valorisation (<u>activité 19</u>), - Cycle capitalisation (<u>activité 20</u>), - Groupe de partage « outils collaboratifs à distance » (<u>activité 21</u>), - Cycle sur la prise en compte du genre dans la gestion des connaissances et de la communication (<u>activité 22</u>). 		